

# Rapport

Surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur  
dans les Etablissements Recevant du Public



Ecole maternelle Belleau

10 rue de la Madeleine, 54610 BELLEAU



18 Rue du Canal  
54250 Champigneulles  
03 83 31 26 81  
[info@technoram.net](mailto:info@technoram.net)  
[www.technoram-ventilation.com](http://www.technoram-ventilation.com)

# PRÉAMBULE

Rappel du cadre réglementaire utilisé pour la réalisation de la surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur dans les Établissements Recevant du Public.

# Préambule

Ce rapport sur la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public a été réalisé conformément à la législation en vigueur et en particulier les textes suivants :

- La loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (Article 37) ;
- La loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 dite « Grenelle 2 » impose à certains établissements recevant du public la surveillance de la qualité de l'air intérieur (Article 180) ;
- Le Décret n°2011-1727 du 2 décembre 2011 relatif aux valeurs-guides pour l'air intérieur pour le formaldéhyde et le benzène ;
- Le Décret n°2011-1728 du 2 décembre 2011 relatif à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public ;
- Le Décret n°2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectuées au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public ;
- Le Décret n°2015-1000 du 17 août 2015 relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public ;
- Le Décret n°2015-1926 du 30 décembre 2015 modifiant le décret n°2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectués au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public ;
- L'arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2016 relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public ;
- L'arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2016 relatif aux modalités de présentation du rapport d'évaluation des moyens d'aération.

Le présent rapport répond aux options réglementaires conformément à l'article 2 du décret n°2015-100 du 17 Août 2015 portant des nouvelles dispositions concernant l'article R.221-30. Il s'articule donc sur :

L'autoévaluation à partir des grilles fournies par le Ministère de la Transition écologique et solidaire,  
L'évaluation des moyens d'aération,  
Le bilan de l'évaluation,  
La mise en place du plan d'actions.

# IDENTITÉ ET PLAN

Identité de l'Établissement, de l'organisation propriétaire ou exploitant de l'Établissement et organisme en charge de l'évaluation des moyens d'aération.

Plan de chacun des établissements et numérotation des pièces de vie ou d'enseignement.

## IDENTITE

### ✓ ÉTABLISSEMENT

NOM : Ecole maternelle Belleau

TYPE :  crèche,  
 halte-garderie,  
 école maternelle,  
 école élémentaire,  
 école primaire,  
 Autre (veuillez préciser) :

ADRESSE :

10 rue de la Madeleine, 54610  
BELLEAU

NOM DU DIRECTEUR D'ÉCOLE OU DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT :

N° DE SIRET :

### ✓ PROPRIÉTAIRE/EXPLOITANT DE L'ÉTABLISSEMENT

PERSONNE MORALE : Communauté de communes Seille et Grand Couronné

ADRESSE :

47 Rue Saint-Barthélémy, 54280  
Champenux, France

SERVICE CONCERNÉ :

Communauté de communes Seille et Grand

NOM de la personne référent :

M. Valentin RIBAUT

Coordonnées téléphoniques et courriel :

03 83 31 91 60 tech-batiments@comcom-sgc.fr

QUALITÉ :  Propriétaire  Exploitant

### ✓ ORGANISME CHARGÉ DE L'ÉVALUATION DES MOYENS D'AÉRATION

NOM DE L'ORGANISME :

Technoram

NOM de la personne ayant effectué l'évaluation des moyens d'aération

Andy CHU

QUALITÉ <sup>(1)</sup> : Expert Q.A.I

ADRESSE :

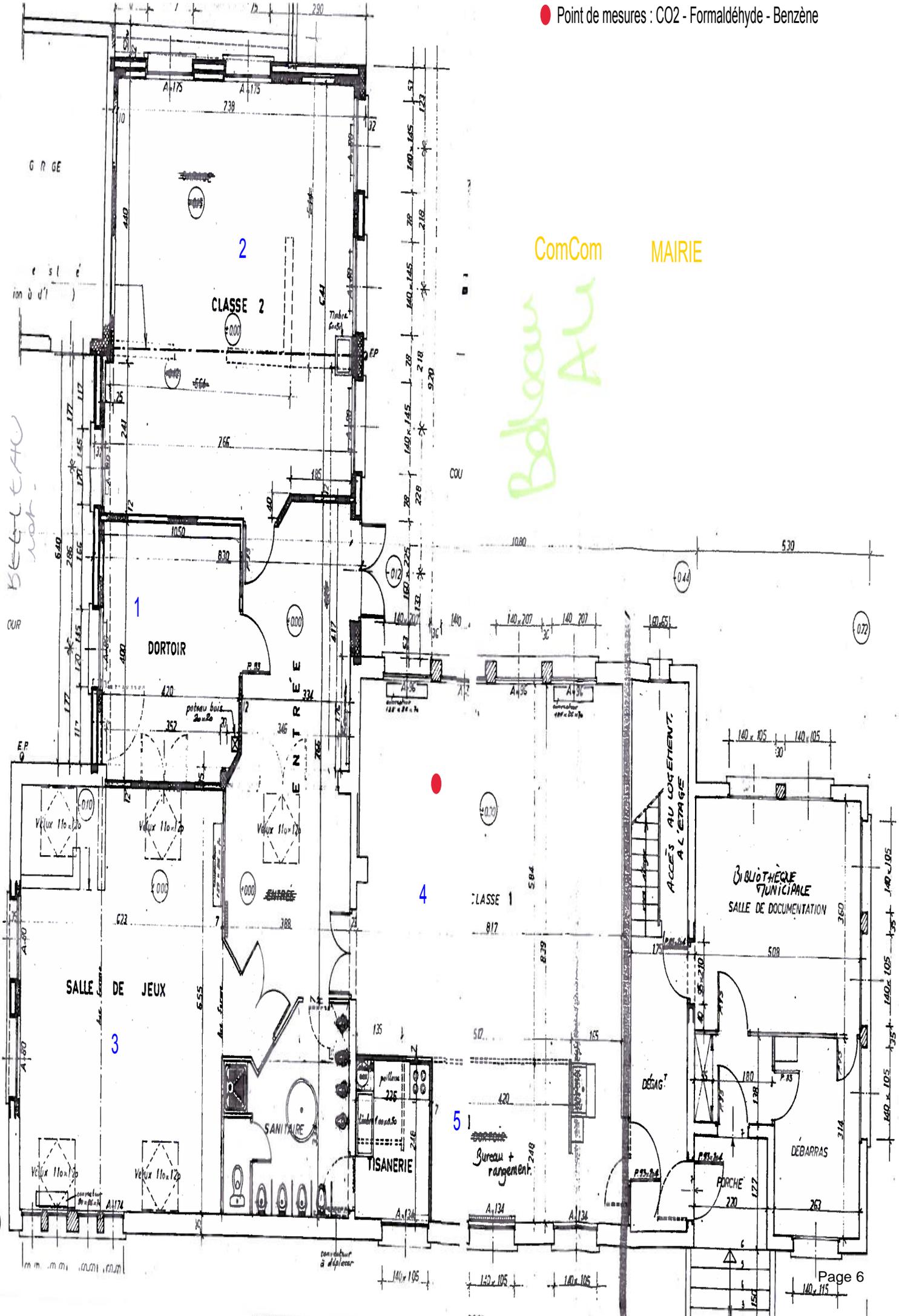
ZI du canal, 54250 Champigneulles

DATE DE L'ÉVALUATION des moyens d'aération :

27 . / .12 . / 21 .

N° DE SIRET : 381 242 288 00029

(1) L'évaluation des moyens d'aération du bâtiment est effectuée par les services techniques de la collectivité publique ou de la personne morale propriétaire ou exploitant du bâtiment, par un contrôleur technique au sens de l'article L. 111-23 du code de la construction et de l'habitation, titulaire d'un agrément l'autorisant à intervenir sur les bâtiments, par un bureau d'études ou par un ingénieur-conseil intervenant dans le domaine du bâtiment, ou par un organisme effectuant les prélèvements ou analyses mentionnés à l'article L. 221-8 du code de l'environnement.



# ÉTAT DES OUVRANTS ET DES BOUCHES D'AÉRATION

Diagnostic de l'état des ouvrants et des bouches d'aération des pièces investiguées.

## ÉTAT DES OUVRANTS ET DES BOUCHES D'AÉRATION PAR PIÈCES INVESTIGUÉES

page 1/2

NOM DE LA PIÈCE :

PIÈCE N° :

ÉTABLISSEMENT :

NOM DE L'IMMEUBLE :

IMMEUBLE N° :

MODE D'AÉRATION OU DE VENTILATION DANS LA PIÈCE INVESTIGUÉE,  
S'IL EST DIFFÉRENT DU MODE PRINCIPAL :

### ✓ EXAMEN DES OUVRANTS

NOMBRE D'OUVRANTS (FENÊTRE, PORTE-  
FENÊTRE OU PORTE OUVRANT SUR  
L'EXTÉRIEUR) :

NOMBRE D'OUVRANTS FACILEMENT  
ACCESSIBLES (OUVRABLE SANS OBSTACLE  
NI ACTION SUPPLÉMENTAIRE NÉCESSAIRE) :

NOMBRE D'OUVRANTS EN ÉTAT DE  
FONCTIONNEMENT (EFFECTIVEMENT  
OUVRABLE) :

NOMBRE D'OUVRANTS FACILEMENT  
MANŒVRABLES (OUVRABLE PAR UN  
ADULTE SANS EFFORT PARTICULIER) :

**ÉTAT DES OUVRANTS  
ET DES BOUCHES D'AÉRATION  
PAR PIÈCES INVESTIGUÉES**

page 2/2

✓ **EXAMEN RELATIF AU FONCTIONNEMENT DES BOUCHES D'AÉRATION :**

EN CAS DE PRÉSENCE DE BOUCHES (OU GRILLES) D'AMENÉES D'AIR ET/OU D'EXTRACTIONS D'AIR, S'ASSURER QUE L'AIR CIRCULE DANS LE BON SENS, PAR EXEMPLE AU MOYEN D'UNE FEUILLE DE PAPIER PLACÉE DEVANT LA BOUCHE.

**RÉSULTAT DE L'EXAMEN RELATIF AU FONCTIONNEMENT DES BOUCHES D'AÉRATION :**

Non applicable parce qu'il n'y a pas de système de ventilation.

✓ **EXAMEN RELATIF À L'OBTURATION DES BOUCHES D'AÉRATION :**

1

**INDIQUER S'IL Y A OBTURATION DES BOUCHES (OU GRILLES) D'AMENÉES D'AIR ET/OU D'EXTRACTIONS. SI OUI, PRÉCISER** (OBTURATION VOLONTAIRE, PRÉSENCE DE MOBILIER MASQUANT PARTIELLEMENT OU COMPLÈTEMENT LA BOUCHE, AUTRE OBSTACLE MASQUANT PARTIELLEMENT OU TOTALEMENT LA BOUCHE...):

Non applicable parce qu'il n'y a pas de système de ventilation.

2

**INDIQUER S'IL Y A ENCRASSEMENT DES BOUCHES (OU GRILLES) D'AMENÉES D'AIR ET/OU D'EXTRACTIONS :**

Non applicable parce qu'il n'y a pas de système de ventilation.

**RÉSULTAT DE L'EXAMEN RELATIF À L'OBTURATION DES BOUCHES D'AÉRATION :**

Non applicable parce qu'il n'y a pas de système de ventilation.

**OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES ÉVENTUELLES :**

Rien à signaler, pas de présence de bouches d'aération, le renouvellement d'air se fait par l'ouverture de l'ouvrant.

## ÉTAT DES OUVRANTS ET DES BOUCHES D'AÉRATION PAR PIÈCES INVESTIGUÉES

page 1/2

NOM DE LA PIÈCE :

PIÈCE N° :

ÉTABLISSEMENT :

NOM DE L'IMMEUBLE :

IMMEUBLE N° :

MODE D'AÉRATION OU DE VENTILATION DANS LA PIÈCE INVESTIGUÉE,  
S'IL EST DIFFÉRENT DU MODE PRINCIPAL :

### ✓ EXAMEN DES OUVRANTS

NOMBRE D'OUVRANTS (FENÊTRE, PORTE-  
FENÊTRE OU PORTE OUVRANT SUR  
L'EXTÉRIEUR) :

NOMBRE D'OUVRANTS FACILEMENT  
ACCESSIBLES (OUVRABLE SANS OBSTACLE  
NI ACTION SUPPLÉMENTAIRE NÉCESSAIRE) :

NOMBRE D'OUVRANTS EN ÉTAT DE  
FONCTIONNEMENT (EFFECTIVEMENT  
OUVRABLE) :

NOMBRE D'OUVRANTS FACILEMENT  
MANŒVRABLES (OUVRABLE PAR UN  
ADULTE SANS EFFORT PARTICULIER) :

## ÉTAT DES OUVRANTS ET DES BOUCHES D'AÉRATION PAR PIÈCES INVESTIGUÉES

page 2/2

### ✓ EXAMEN RELATIF AU FONCTIONNEMENT DES BOUCHES D'AÉRATION :

EN CAS DE PRÉSENCE DE BOUCHES (OU GRILLES) D'AMENÉES D'AIR ET/OU D'EXTRACTIONS D'AIR, S'ASSURER QUE L'AIR CIRCULE DANS LE BON SENS, PAR EXEMPLE AU MOYEN D'UNE FEUILLE DE PAPIER PLACÉE DEVANT LA BOUCHE.

#### RÉSULTAT DE L'EXAMEN RELATIF AU FONCTIONNEMENT DES BOUCHES D'AÉRATION :

Non applicable parce qu'il n'y a pas de système de ventilation.

### ✓ EXAMEN RELATIF À L'OBTURATION DES BOUCHES D'AÉRATION :

1

INDIQUER S'IL Y A OBTURATION DES BOUCHES (OU GRILLES) D'AMENÉES D'AIR ET/OU D'EXTRACTIONS. SI OUI, PRÉCISER (OBTURATION VOLONTAIRE, PRÉSENCE DE MOBILIER MASQUANT PARTIELLEMENT OU COMPLÈTEMENT LA BOUCHE, AUTRE OBSTACLE MASQUANT PARTIELLEMENT OU TOTALEMENT LA BOUCHE...):

Non applicable parce qu'il n'y a pas de système de ventilation.

2

INDIQUER S'IL Y A ENCRASSEMENT DES BOUCHES (OU GRILLES) D'AMENÉES D'AIR ET/OU D'EXTRACTIONS :

Non applicable parce qu'il n'y a pas de système de ventilation.

#### RÉSULTAT DE L'EXAMEN RELATIF À L'OBTURATION DES BOUCHES D'AÉRATION :

Non applicable parce qu'il n'y a pas de système de ventilation.

#### OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES ÉVENTUELLES :

Rien à signaler, pas de présence de bouches d'aération, le renouvellement d'air se fait par l'ouverture des ouvrants.

## ÉTAT DES OUVRANTS ET DES BOUCHES D'AÉRATION PAR PIÈCES INVESTIGUÉES

page 1/2

NOM DE LA PIÈCE : Motricité

PIÈCE N° : 3

ÉTABLISSEMENT : Ecole maternelle Belleau

NOM DE L'IMMEUBLE : Ecole maternelle Belleau

IMMEUBLE N° : 6

MODE D'AÉRATION OU DE VENTILATION DANS LA PIÈCE INVESTIGUÉE,  
S'IL EST DIFFÉRENT DU MODE PRINCIPAL :

Par simple ouverture des portes et fenêtres

### ✓ EXAMEN DES OUVRANTS

NOMBRE D'OUVRANTS (FENÊTRE, PORTE-  
FENÊTRE OU PORTE OUVRANT SUR  
L'EXTÉRIEUR) :

5

NOMBRE D'OUVRANTS FACILEMENT  
ACCESSIBLES (OUVRABLE SANS OBSTACLE  
NI ACTION SUPPLÉMENTAIRE NÉCESSAIRE) :

3

NOMBRE D'OUVRANTS EN ÉTAT DE  
FONCTIONNEMENT (EFFECTIVEMENT  
OUVRABLE) :

3

NOMBRE D'OUVRANTS FACILEMENT  
MANŒVRABLES (OUVRABLE PAR UN  
ADULTE SANS EFFORT PARTICULIER) :

3

## ÉTAT DES OUVRANTS ET DES BOUCHES D'AÉRATION PAR PIÈCES INVESTIGUÉES

page 2/2

### ✓ EXAMEN RELATIF AU FONCTIONNEMENT DES BOUCHES D'AÉRATION :

EN CAS DE PRÉSENCE DE BOUCHES (OU GRILLES) D'AMENÉES D'AIR ET/OU D'EXTRACTIONS D'AIR, S'ASSURER QUE L'AIR CIRCULE DANS LE BON SENS, PAR EXEMPLE AU MOYEN D'UNE FEUILLE DE PAPIER PLACÉE DEVANT LA BOUCHE.

#### RÉSULTAT DE L'EXAMEN RELATIF AU FONCTIONNEMENT DES BOUCHES D'AÉRATION :

Non applicable parce qu'il n'y a pas de système de ventilation.

### ✓ EXAMEN RELATIF À L'OBTURATION DES BOUCHES D'AÉRATION :

1

INDIQUER S'IL Y A OBTURATION DES BOUCHES (OU GRILLES) D'AMENÉES D'AIR ET/OU D'EXTRACTIONS. SI OUI, PRÉCISER (OBTURATION VOLONTAIRE, PRÉSENCE DE MOBILIER MASQUANT PARTIELLEMENT OU COMPLÈTEMENT LA BOUCHE, AUTRE OBSTACLE MASQUANT PARTIELLEMENT OU TOTALEMENT LA BOUCHE...):

Non applicable parce qu'il n'y a pas de système de ventilation.

2

INDIQUER S'IL Y A ENCRASSEMENT DES BOUCHES (OU GRILLES) D'AMENÉES D'AIR ET/OU D'EXTRACTIONS :

Non applicable parce qu'il n'y a pas de système de ventilation.

#### RÉSULTAT DE L'EXAMEN RELATIF À L'OBTURATION DES BOUCHES D'AÉRATION :

Non applicable parce qu'il n'y a pas de système de ventilation.

#### OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES ÉVENTUELLES :

Deux ouvrants ne fonctionnent pas dans la pièce car les ouvrants sont collés par de la peinture séchée.

## ÉTAT DES OUVRANTS ET DES BOUCHES D'AÉRATION PAR PIÈCES INVESTIGUÉES

page 1/2

NOM DE LA PIÈCE :

PIÈCE N° :

ÉTABLISSEMENT :

NOM DE L'IMMEUBLE :

IMMEUBLE N° :

MODE D'AÉRATION OU DE VENTILATION DANS LA PIÈCE INVESTIGUÉE,  
S'IL EST DIFFÉRENT DU MODE PRINCIPAL :

### ✓ EXAMEN DES OUVRANTS

NOMBRE D'OUVRANTS (FENÊTRE, PORTE-  
FENÊTRE OU PORTE OUVRANT SUR  
L'EXTÉRIEUR) :

NOMBRE D'OUVRANTS FACILEMENT  
ACCESSIBLES (OUVRABLE SANS OBSTACLE  
NI ACTION SUPPLÉMENTAIRE NÉCESSAIRE) :

NOMBRE D'OUVRANTS EN ÉTAT DE  
FONCTIONNEMENT (EFFECTIVEMENT  
OUVRABLE) :

NOMBRE D'OUVRANTS FACILEMENT  
MANŒVRABLES (OUVRABLE PAR UN  
ADULTE SANS EFFORT PARTICULIER) :

## ÉTAT DES OUVRANTS ET DES BOUCHES D'AÉRATION PAR PIÈCES INVESTIGUÉES

page 2/2

### ✓ EXAMEN RELATIF AU FONCTIONNEMENT DES BOUCHES D'AÉRATION :

EN CAS DE PRÉSENCE DE BOUCHES (OU GRILLES) D'AMENÉES D'AIR ET/OU D'EXTRACTIONS D'AIR, S'ASSURER QUE L'AIR CIRCULE DANS LE BON SENS, PAR EXEMPLE AU MOYEN D'UNE FEUILLE DE PAPIER PLACÉE DEVANT LA BOUCHE.

#### RÉSULTAT DE L'EXAMEN RELATIF AU FONCTIONNEMENT DES BOUCHES D'AÉRATION :

Non applicable parce qu'il n'y a pas de système de ventilation.

### ✓ EXAMEN RELATIF À L'OBTURATION DES BOUCHES D'AÉRATION :

1

INDIQUER S'IL Y A OBTURATION DES BOUCHES (OU GRILLES) D'AMENÉES D'AIR ET/OU D'EXTRACTIONS. SI OUI, PRÉCISER (OBTURATION VOLONTAIRE, PRÉSENCE DE MOBILIER MASQUANT PARTIELLEMENT OU COMPLÈTEMENT LA BOUCHE, AUTRE OBSTACLE MASQUANT PARTIELLEMENT OU TOTALEMENT LA BOUCHE...):

Non applicable parce qu'il n'y a pas de système de ventilation.

2

INDIQUER S'IL Y A ENCRASSEMENT DES BOUCHES (OU GRILLES) D'AMENÉES D'AIR ET/OU D'EXTRACTIONS :

Non applicable parce qu'il n'y a pas de système de ventilation.

#### RÉSULTAT DE L'EXAMEN RELATIF À L'OBTURATION DES BOUCHES D'AÉRATION :

Non applicable parce qu'il n'y a pas de système de ventilation.

#### OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES ÉVENTUELLES :

Rien à signaler, pas de présence de bouches d'aération, le renouvellement d'air se fait par l'ouverture des ouvrants.

## ÉTAT DES OUVRANTS ET DES BOUCHES D'AÉRATION PAR PIÈCES INVESTIGUÉES

page 1/2

NOM DE LA PIÈCE : B.C.D

PIÈCE N° : 5

ÉTABLISSEMENT : Ecole maternelle Belleau

NOM DE L'IMMEUBLE : Ecole maternelle Belleau

IMMEUBLE N° : 6

MODE D'AÉRATION OU DE VENTILATION DANS LA PIÈCE INVESTIGUÉE,  
S'IL EST DIFFÉRENT DU MODE PRINCIPAL :

Par simple ouverture des portes et fenêtres

### ✓ EXAMEN DES OUVRANTS

NOMBRE D'OUVRANTS (FENÊTRE, PORTE-  
FENÊTRE OU PORTE OUVRANT SUR  
L'EXTÉRIEUR) :

1

NOMBRE D'OUVRANTS FACILEMENT  
ACCESSIBLES (OUVRABLE SANS OBSTACLE  
NI ACTION SUPPLÉMENTAIRE NÉCESSAIRE) :

1

NOMBRE D'OUVRANTS EN ÉTAT DE  
FONCTIONNEMENT (EFFECTIVEMENT  
OUVRABLE) :

1

NOMBRE D'OUVRANTS FACILEMENT  
MANŒVRABLES (OUVRABLE PAR UN  
ADULTE SANS EFFORT PARTICULIER) :

1

## ÉTAT DES OUVRANTS ET DES BOUCHES D'AÉRATION PAR PIÈCES INVESTIGUÉES

page 2/2

### ✓ EXAMEN RELATIF AU FONCTIONNEMENT DES BOUCHES D'AÉRATION :

EN CAS DE PRÉSENCE DE BOUCHES (OU GRILLES) D'AMENÉES D'AIR ET/OU D'EXTRACTIONS D'AIR, S'ASSURER QUE L'AIR CIRCULE DANS LE BON SENS, PAR EXEMPLE AU MOYEN D'UNE FEUILLE DE PAPIER PLACÉE DEVANT LA BOUCHE.

#### RÉSULTAT DE L'EXAMEN RELATIF AU FONCTIONNEMENT DES BOUCHES D'AÉRATION :

Non applicable parce qu'il n'y a pas de système de ventilation.

### ✓ EXAMEN RELATIF À L'OBTURATION DES BOUCHES D'AÉRATION :

1

INDIQUER S'IL Y A OBTURATION DES BOUCHES (OU GRILLES) D'AMENÉES D'AIR ET/OU D'EXTRACTIONS. SI OUI, PRÉCISER (OBTURATION VOLONTAIRE, PRÉSENCE DE MOBILIER MASQUANT PARTIELLEMENT OU COMPLÈTEMENT LA BOUCHE, AUTRE OBSTACLE MASQUANT PARTIELLEMENT OU TOTALEMENT LA BOUCHE...):

Non applicable parce qu'il n'y a pas de système de ventilation.

2

INDIQUER S'IL Y A ENCRASSEMENT DES BOUCHES (OU GRILLES) D'AMENÉES D'AIR ET/OU D'EXTRACTIONS :

Non applicable parce qu'il n'y a pas de système de ventilation.

#### RÉSULTAT DE L'EXAMEN RELATIF À L'OBTURATION DES BOUCHES D'AÉRATION :

Non applicable parce qu'il n'y a pas de système de ventilation.

#### OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES ÉVENTUELLES :

Rien à signaler, pas de présence de bouches d'aération, le renouvellement d'air se fait par l'ouverture de l'ouvrant.

# RAPPORT D'ÉVALUATION des moyens d'aération des bâtiments

Rapport d'évaluation des moyens d'aération des pièces des bâtiments investigués.

## RAPPORT D'ÉVALUATION DES MOYENS D'AÉRATION DES BÂTIMENTS

Rapport établi conformément à l'arrêté du 1<sup>er</sup> Juin 2016 relatif aux modalités de présentation du rapport d'évaluation des moyens d'aération

DATE D'ÉVALUATION : .27. / .12. / 21..

### ÉTABLISSEMENT

NOM : Ecole maternelle Belleau

TYPE :  crèche,  
 halte-garderie,  
 école maternelle,  
 école élémentaire,  
 école primaire,  
 Autre (veuillez préciser) :

ADRESSE :

10 rue de la Madeleine, 54610  
BELLEAU

NOM DU DIRECTEUR D'ÉCOLE OU DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT :

N° DE SIRET :

### ✓ PROPRIÉTAIRE/EXPLOITANT DE L'ÉTABLISSEMENT

PERSONNE MORALE : Communauté de communes Seille et Grand Couronné

ADRESSE :

47 Rue Saint-Barthélémy, 54280  
Champenux, France

SERVICE CONCERNÉ :

Communauté de communes Seille et Grand

NOM de la personne référent :

M. Valentin RIBAUT

Coordonnées téléphoniques et courriel :

03 83 31 91 60 tech-batiments@comcom-sgc.fr

QUALITÉ :  Propriétaire  Exploitant

### ✓ ORGANISME CHARGÉ DE L'ÉVALUATION DES MOYENS D'AÉRATION

NOM DE L'ORGANISME :

Technoram

NOM de la personne ayant effectué l'évaluation des moyens d'aération

Andy CHU

QUALITÉ <sup>(1)</sup> : Expert Q.A.I

ADRESSE :

ZI du canal, 54250 Champigneulles

DATE DE L'ÉVALUATION des moyens d'aération :

.27. / .12. / .21.

N° DE SIRET : 381 242 288 00029

## ✓ DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT

NOMBRE DE PIÈCES : 5 EFFECTIF THÉORIQUE MAXIMAL (\*) : 115

## ✓ PIÈCES INVESTIGUÉES

NOMBRE DE PIÈCES INVESTIGUÉES DANS L'ÉTABLISSEMENT : 5

LISTE <sup>(2)</sup> ET LOCALISATION <sup>(3)</sup> DES PIÈCES INVESTIGUÉES :

	LOCALISATION des pièces investiguées	EFFECTIF théorique maximal		LOCALISATION des pièces investiguées	EFFECTIF théorique maximal
n° 1	Dortoir	15	n° 11		
n° 2	Classe 2	30	n° 12		
n° 3	Motricité	30	n° 13		
n° 4	Classe 1	30	n° 14		
n° 5	B.C.D	10	n° 15		
n° 6			n° 16		
n° 7			n° 17		
n° 8			n° 18		
n° 9			n° 19		
n° 10			n° 20		

### JUSTIFICATION DU CHOIX DES PIÈCES INVESTIGUÉES :

Ensemble des pièces de vie investigué.

## ✓ MODE D'AÉRATION OU DE VENTILATION PRINCIPAL DES BÂTIMENTS QUI COMPOSENT L'ÉTABLISSEMENT

- Aération par ouverture des fenêtres uniquement.
- Présence de grilles d'aération hautes et basses.
- Système de ventilation naturelle avec extraction par conduit à tirage naturel.
- Système de ventilation mécanique. Préciser :
  - simple flux par extraction dans la pièce ;
  - simple flux par extraction dans une autre pièce (balayage) ;
  - simple flux par insufflation ;
  - double flux par pièce ;
  - double flux par balayage (extraction située dans une autre pièce).

EN CAS DE PRÉSENCE D'UN SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE, PRÉCISER :

la dernière date de maintenance du système de ventilation mécanique :

la dernière date de changement des filtres (en présence d'un système de ventilation mécanique) :

(1) L'évaluation des moyens d'aération du bâtiment est effectuée par les services techniques de la collectivité publique ou de la personne morale propriétaire ou exploitant du bâtiment, par un contrôleur technique au sens de l'article L. 111-23 du code de la construction et de l'habitation, titulaire d'un agrément l'autorisant à intervenir sur les bâtiments, par un bureau d'études ou par un ingénieur-conseil intervenant dans le domaine du bâtiment, ou par un organisme effectuant les prélèvements ou analyses mentionnés à l'article L. 221-8 du code de l'environnement.

(\*) La somme des effectifs théorique de chaque pièce d'enseignement de l'établissement.

(2) Par exemple, bâtiment X, salle de classe Y à l'étage Z.

(3) Localiser et numéroter sur un plan (par exemple plan d'évacuation incendie) les pièces ayant fait l'objet d'une évaluation des moyens d'aération.

# CONCLUSIONS & BILAN

## des moyens d'aération des bâtiments

Bilan et les conclusions du rapport d'évaluation des moyens d'aération des pièces des bâtiments investigués.

**RAPPORT D'ÉVALUATION  
DES MOYENS D'AÉRATION DES BÂTIMENTS**  
Ecole maternelle Belleau  
**BILAN & CONCLUSIONS**

✓ **CONCLUSIONS**

AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT,  PIÈCES ONT ÉTÉ INVESTIGUÉES DANS  BÂTIMENT(S) DIFFÉRENT(S).

AU TOTAL, SUR LES  OUVRANTS <sup>(a)</sup> INVESTIGUÉS :

✓  SONT EN ÉTAT DE FONCTIONNEMENT <sup>(b)</sup>, SOIT  %

✓  SONT FACILEMENT ACCESSIBLES <sup>(c)</sup>, SOIT  %

✓  SONT FACILEMENT MANŒVRABLES <sup>(d)</sup>, SOIT  %

AU TOTAL, SUR LES  BOUCHES D'AÉRATION INVESTIGUÉES :

✓  SONT OBTURÉES TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT, SOIT  %

✓  SONT ENCRASSÉES, SOIT  %

RECOMMANDATIONS <sup>(4)</sup> :

Rien à signaler, aucune anomalie recensée. Les ouvrants non fonctionnels ont été remis en état.

Nota. – Ces conclusions seront reprises in extenso dans le bilan relatif aux résultats de la surveillance de la qualité de l'air intérieur qui doit être affiché dans l'établissement, conformément à l'article 8 de l'arrêté relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public pris en application de l'article R. 221-33 du code de l'environnement.

DATE DE L'ÉVALUATION des moyens d'aération : SIGNATURE :

27. / 12. / 21. .

NOM :

PRÉNOM :

QUALITÉ :



**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

(a) Ouvrant : fenêtre, porte-fenêtre ou porte ouvrant sur l'extérieur.

(b) En état de fonctionnement : effectivement ouvrable.

(c) Facilement accessible : ouvrable sans obstacle ni action supplémentaire nécessaire.

(d) Facilement manœuvrable : ouvrable par un adulte sans effort particulier.

(4) Au niveau des ouvrants (exemple : rendre accessibles/manœuvrables l'ensemble des ouvrants). Au niveau des bouches/grilles d'aération (exemple : remettre en état de fonctionnement, désobstruer et nettoyer l'ensemble des bouches/grilles). Au niveau du système de ventilation mécanique (exemple : préciser une maintenance du système de ventilation mécanique, un changement des filtres).

# CONCLUSIONS ET BILAN

## des campagnes d'analyses

Bilan et conclusion des campagnes d'analyses des bâtiments investigués

**TECHNORAM**  
**Monsieur Arnaud SCHWARTZ**  
ZI - Rue du canal  
54250 CHAMPIGNEULLES

---

## RAPPORT D'ANALYSE

---

**Dossier N° : 22R002310**

Version du : 17/02/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-N8-002800-01

Date de réception technique : 10/02/2022

Première date de réception physique : 10/02/2022

Référence Dossier : N° Projet : QAI\_SGC\_HIV

Nom Projet : QAI Seille et Grand couronnée campagne Hivernale

Nom Commande : QAI Seille et Grand couronnée - Ecole Belleau

Référence Commande : QAI\_SGC\_HIV\_BAT21

Coordinateur de Projets Clients : Alexis Hinterreiter / AlexisHinterreiter@eurofins.com / +336 4765 9176

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Air Intérieur	(QAI)	HL948
002	Air Intérieur	(QAI)	GY239
003	Air Intérieur	(QAI)	F966A

**RAPPORT D'ANALYSE**
**Dossier N° : 22R002310**

Version du : 17/02/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-N8-002800-01

Date de réception technique : 10/02/2022

Première date de réception physique : 10/02/2022

Référence Dossier : N° Projet : QAI\_SGC\_HIV

Nom Projet : QAI Seille et Grand couronnée campagne Hivernale

Nom Commande : QAI Seille et Grand couronnée - Ecole Belleau

Référence Commande : QAI\_SGC\_HIV\_BAT21

N° Echantillon	001	002	003
Référence client :	HL948	GY239	F966A
Matrice :	QAI	QAI	QAI
Date de prélèvement :	04/02/2022	04/02/2022	04/02/2022
Date de début d'analyse :	11/02/2022	16/02/2022	11/02/2022

**Préparation Physico-Chimique**

 FH0V4 : Désorption de Radiello  
165

Fait

 FH0V3 : Desorption thermique  
d'un Radiello 145

-

-

**Mesures physiques**

LS9B6 : Durée d'exposition h 94:46 94:46 94:45

**Aldéhydes**

FH13E : Formaldéhyde sur Radiello 165

Formaldéhyde µg/tube \* 4.3 ±0.58

Formaldéhyde (concentration) µg/m³ 7.7 ±1.03

**Hydrocarbures aromatiques monocycliques**

FH0VA : Benzène sur Radiello 145

Benzène ng/tube \* 230 ±78 \* 190 ±65

Benzène (concentration) µg/m³ 1.5 ±0.51 1.3 ±0.44

D : détecté / ND : non détecté

z2 ou (2) : zone de contrôle des supports

Observations	N° Ech	Réf client
Le résultat analytique tient compte de la valeur du blanc de laboratoire.	(001)	HL948

---

## RAPPORT D'ANALYSE

---

**Dossier N° : 22R002310**

Version du : 17/02/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-N8-002800-01

Date de réception technique : 10/02/2022

Première date de réception physique : 10/02/2022

Référence Dossier : N° Projet : QAI\_SGC\_HIV

Nom Projet : QAI Seille et Grand couronnée campagne Hivernale

Nom Commande : QAI Seille et Grand couronnée - Ecole Belleau

Référence Commande : QAI\_SGC\_HIV\_BAT21

**Sébastien WILLOT**

Analytical Service Manager

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée en observation  
L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec  $k = 2$ ) sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Dans le cas d'analyse d'Air à l'Emission : Laboratoire agréé par le ministre chargé des installations classées conformément à l'arrêté du 11 Mars 2010. Mention des types d'analyses pour lesquels l'agrément a été délivré sur : [www.eurofins.fr](http://www.eurofins.fr) ou disponible sur demande.

## Annexe technique

**Dossier N° :22R002310**

N° de rapport d'analyse : AR-22-N8-002800-01

Emetteur : M. Arnaud SCHWARTZ

Commande EOL : 006-10514-837232

Nom projet : N° Projet : QAI\_SGC\_HIV

Référence commande : QAI\_SGC\_HIV\_BAT21

QAI Seille et Grand couronnée campagne Hivernale

Nom Commande : QAI Seille et Grand couronnée - Ecole Belleau

### Air Intérieur

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
FH0V3	Desorption thermique d'un Radiello 145	Préparation - NF EN ISO 16017-2				Eurofins Analyses de l'Air
FH0V4	Désorption de Radiello 165	Extraction -				
FH0VA	Benzène sur Radiello 145 Benzène Benzène (concentration)	GC/MS [Désorption thermique] - NF EN ISO 16017-2 (octobre 2003)	50	34%	ng/tube µg/m³	
FH13E	Formaldéhyde sur Radiello 165 Formaldéhyde Formaldéhyde (concentration)	LC/UV [Désorption chimique] - NF ISO 16000-4 (février 2012)	0.3	14%	µg/tube µg/m³	
LS9B6	Durée d'exposition	Données transmises par le client - Méthode interne			h	

## Annexe de traçabilité des échantillons

*Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire*

**Dossier N° : 22R002310**

N° de rapport d'analyse : AR-22-N8-002800-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-837232

Nom projet : N° Projet : QAI\_SGC\_HIV

Référence commande : QAI\_SGC\_HIV\_BAT21

QAI Seille et Grand couronnée campagne Hivernale

Nom Commande : QAI Seille et Grand couronnée - Ecole Belleau

### Air Intérieur

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique <sup>(1)</sup>	Date de Réception Technique <sup>(2)</sup>	Code-Barre	Nom Flacon
001	HL948		10/02/2022	10/02/2022		
002	GY239		15/02/2022	15/02/2022		
003	F966A		10/02/2022	10/02/2022		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

### 1 | Objet du rapport d'analyse

Un relevé de la température, du taux de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), et du taux d'humidité a été réalisé avec un capteur de type Class'Air. Les résultats des mesures sont présentés dans ce rapport.

### 2 | Informations sur le prélèvement

Les informations concernant le capteur Class'Air utilisé pour réaliser la mesure des paramètres de qualité de l'air intérieur sont présentées dans les tableaux ci-dessous.

Modèle de capteur	Référence capteur	No. Série capteur	Date d'étalonnage CO <sub>2</sub>
Class'Air / KRPC_A4311	IRES-CA09	P336C0612	08/2019

Lieu de mesure*	Date de début de mesure	Date de fin de mesure
Ecole de Belleau - Salle de classe	31/01/2022 à 12h39	04/02/2022 à 10h39

\* Ces informations sont issues des données fournies par le client et n'engagent pas le laboratoire.

Les données ont été extraites du capteur à l'aide de l'interface logiciel Class'Air<sup>2</sup> version 4.0.5.1.

### 3 | Résultats des mesures

Durant la période de la campagne de mesure, les valeurs caractéristiques déterminées pour les paramètres mesurés sont présentés dans le tableau ci-dessous.

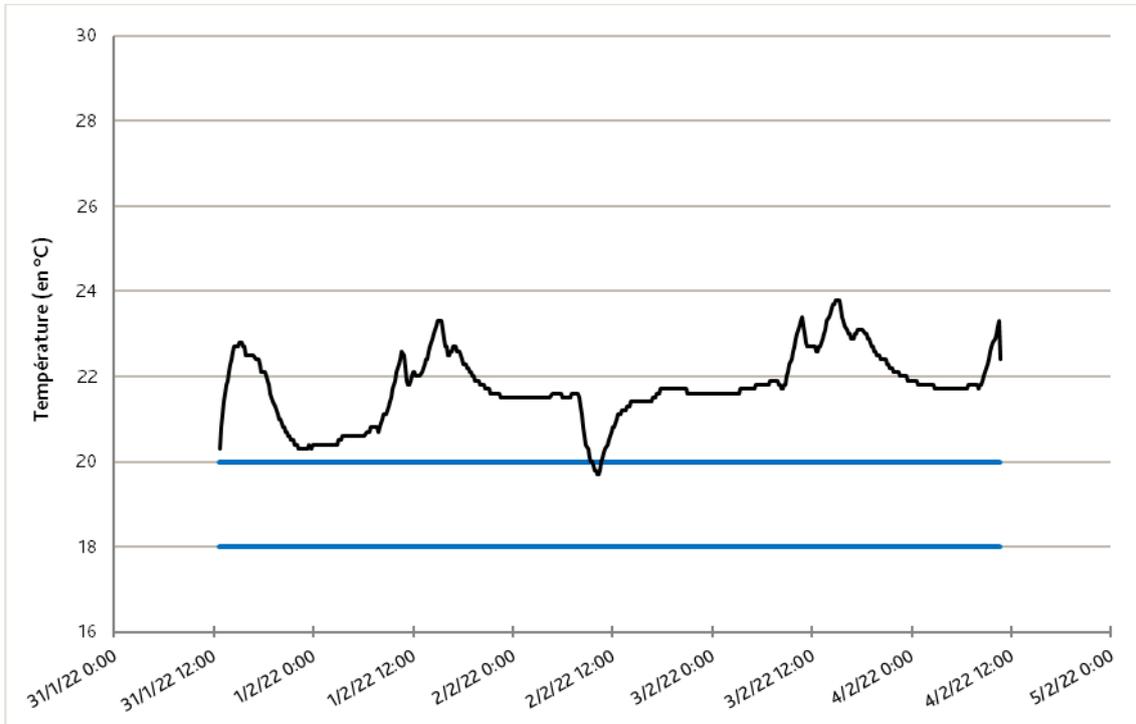
Valeur	Température (en °C)	Humidité relative (en %)	Taux de CO <sub>2</sub> (en ppm)
<b>Minimum</b>	19,7	27,0	392,0
<b>Maximum</b>	23,8	42,0	1209,0
<b>Moyenne</b>	21,7	35,2	534,0
<b>Conclusions</b>	N.A.	●	●

- Légende :**
- Conforme aux recommandations
  - Dépassement des recommandations
  - Dépassement critique des recommandations
  - N.A. Non applicable

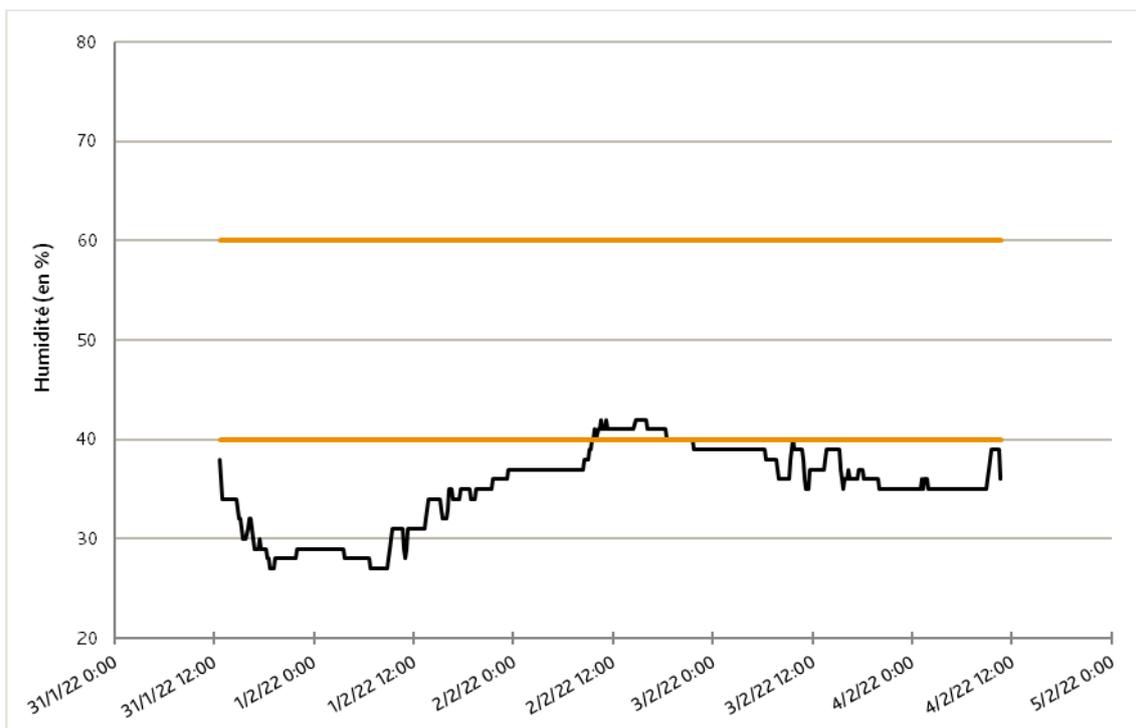
Les graphiques de suivi des paramètres individuels sont présentés ci-après.

- Légende :**
- Résultats pour votre prélèvement
  - Bornes de recommandation (valeur non restrictive)
  - Borne d'acceptabilité (mise en place d'actions recommandée en cas de dépassement)
  - Borne d'acceptabilité critique (mise en place d'actions nécessaire en cas de dépassement)

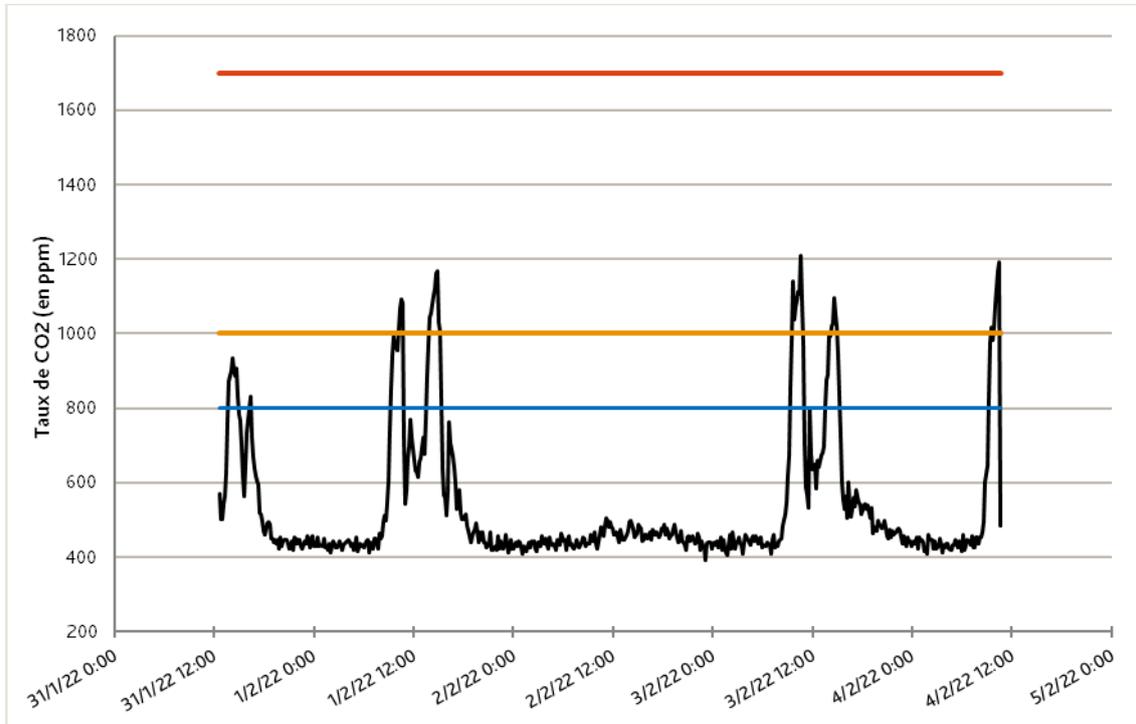
### 3.1 Suivi de la Température ambiante



### 3.2 Suivi de l'Humidité relative



### 3.3 Suivi de la teneur en dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)



## 4 | Conclusion

Durant la période de la campagne de mesure, les éléments suivants ont été mis en évidence :

- **Température ambiante** : les résultats montrent un dépassement des recommandations (température ambiante comprise entre 18 et 20°C), mais ces valeurs ne sont pas restrictives.
- **Humidité relative** : les résultats ne sont pas conformes aux recommandations<sup>1</sup> (humidité relative comprise entre 40 et 60%) durant toute la période de mesure.

Pour information, une humidité relative excessive (supérieure à 60%) pendant de longues périodes peut entraîner l'apparition et le développement de moisissures dans l'environnement intérieur. Par ailleurs, une humidité relative insuffisante (inférieure à 40%) peut provoquer une irritation des muqueuses (nez, yeux et bouche).

- **Taux de CO<sub>2</sub>** : les résultats ne sont pas conformes aux recommandations<sup>2</sup> (taux de CO<sub>2</sub> inférieur à 1000 ppm) durant toute la période de mesure.

Pour information, le CO<sub>2</sub> (dioxyde de carbone) est une molécule produite notamment par l'organisme humain au cours de la respiration. Son taux dans l'air intérieur, exprimé en ppm (partie par million), est un indicateur du renouvellement de l'air intérieur et un critère d'évaluation en matière d'aération des locaux.

Un taux de CO<sub>2</sub> inférieur à 1000 ppm indique un bon renouvellement de l'air intérieur et l'absence d'effets sur la santé. Le dépassement du seuil de 1000 ppm indique un renouvellement insuffisant de l'air intérieur et la survenue d'effets bénins et réversibles sur la santé (maux tête, difficultés de concentration, déficit de l'attention, diminution des performances psychomotrices, diminution de la capacité à prendre des décisions ...). Le dépassement du seuil de 1700 ppm indique un renouvellement de l'air très insuffisant et des effets plus marqués sur la santé.

**Note** : dans le cadre de la pandémie de SARS-Cov-2, le Haut Conseil de la Santé Public recommande<sup>3</sup> d' « agir en termes d'aération/renouvellement d'air et/ou de réduction du nombre de personnes admises dans les locaux d'un ERP » si le taux de CO<sub>2</sub> mesuré est supérieur à 800 ppm (ligne bleue sur le graphique).

Les résultats de la campagne de mesure indiquent un **renouvellement de l'air intérieur insuffisant** pour le nombre d'occupants présents.

Rapport validé le 14/02/2022

Par D. CHAUVOIS, Ingénieure



<sup>1</sup> Moisissures dans le bâti, Avis de l'ANSES, Rapport d'expertise collective, ANSES, Juin 2016

<sup>2</sup> Guide d'application pour la surveillance du confinement de l'air dans les établissements d'enseignement, d'accueil de la petite enfance et d'accueil de loisirs, CSTB, Mai 2012

<sup>3</sup> Avis relatif à l'adaptation des mesures d'aération, de ventilation et de mesure du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) dans les établissements recevant du public (ERP) pour maîtriser la transmission du SARS-CoV-2, HCSP, 28 avril 2021

**TECHNORAM**  
**Monsieur Arnaud SCHWARTZ**  
ZI - Rue du canal  
54250 CHAMPIGNEULLES

---

## RAPPORT D'ANALYSE

---

**Dossier N° : 22R012846**

Version du : 18/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-N8-013777-01

Date de réception technique : 07/07/2022

Première date de réception physique : 07/07/2022

Référence Dossier : N° Projet : QAI\_SGC\_ETE

Nom Projet : QAI Seille et Grand couronnée campagne estivale

Nom Commande : QAI Seille et Grand couronnée - Ecole Belleau

Référence Commande : QAI\_SGC\_ETE\_BAT21

Coordinateur de Projets Clients : Alexis Hinterreiter / AlexisHinterreiter@eurofins.com / +336 4765 9176

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Air Intérieur	(QAI)	LA243
002	Air Intérieur	(QAI)	MT750
003	Air Intérieur	(QAI)	DR795

**RAPPORT D'ANALYSE**
**Dossier N° : 22R012846**

Version du : 18/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-N8-013777-01

Date de réception technique : 07/07/2022

Première date de réception physique : 07/07/2022

Référence Dossier : N° Projet : QAI\_SGC\_ETE

Nom Projet : QAI Seille et Grand couronnée campagne estivale

Nom Commande : QAI Seille et Grand couronnée - Ecole Belleau

Référence Commande : QAI\_SGC\_ETE\_BAT21

N° Echantillon	001	002	003
Référence client :	LA243	MT750	DR795
Matrice :	QAI	QAI	QAI
Date de prélèvement :	01/07/2022	01/07/2022	01/07/2022
Date de début d'analyse :	13/07/2022	08/07/2022	13/07/2022

**Préparation Physico-Chimique**

FH0V4 : Désorption de Radiello 165

Fait

FH0V3 : Desorption thermique d'un Radiello 145

**Mesures physiques**

LS9B6 : Durée d'exposition	h	96:46	96:46	96:48
----------------------------	---	-------	-------	-------

**Aldéhydes**

FH13E : Formaldéhyde sur Radiello 165

Formaldéhyde	µg/tube	*	9.6 ±1.63
Formaldéhyde (concentration)	µg/m³		17

**Hydrocarbures aromatiques monocycliques**

FH0VA : Benzène sur Radiello 145

Benzène	ng/tube	*	290 ±52	*	160 ±29
Benzène (concentration)	µg/m³		1.8		1.0

D : détecté / ND : non détecté

z2 ou (2) : zone de contrôle des supports

Observations	N° Ech	Réf client
Le résultat analytique tient compte de la valeur du blanc de laboratoire.	(002)	MT750

---

## RAPPORT D'ANALYSE

---

**Dossier N° : 22R012846**

Version du : 18/07/2022

N° de rapport d'analyse : AR-22-N8-013777-01

Date de réception technique : 07/07/2022

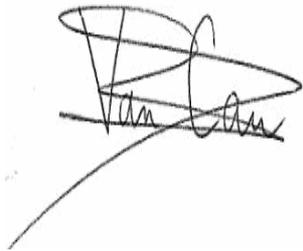
Première date de réception physique : 07/07/2022

Référence Dossier : N° Projet : QAI\_SGC\_ETE

Nom Projet : QAI Seille et Grand couronnée campagne estivale

Nom Commande : QAI Seille et Grand couronnée - Ecole Belleau

Référence Commande : QAI\_SGC\_ETE\_BAT21

**Pierre Van Cauwenberghe**

Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée en observation  
L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec  $k = 2$ ) sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Dans le cas d'analyse d'Air à l'Emission : Laboratoire agréé par le ministre chargé des installations classées conformément à l'arrêté du 11 Mars 2010. Mention des types d'analyses pour lesquels l'agrément a été délivré sur : [www.eurofins.fr](http://www.eurofins.fr) ou disponible sur demande.

## Annexe technique

**Dossier N° :22R012846**

N° de rapport d'analyse : AR-22-N8-013777-01

Emetteur : M. Arnaud SCHWARTZ

Commande EOL : 006-10514-895315

Nom projet : N° Projet : QAI\_SGC\_ETE

Référence commande : QAI\_SGC\_ETE\_BAT21

QAI Seille et Grand couronnée campagne estivale

Nom Commande : QAI Seille et Grand couronnée - Ecole Belleau

### Air Intérieur

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
FH0V3	Desorption thermique d'un Radiello 145	Préparation - NF EN ISO 16017-2				Eurofins Analyses de l'Air
FH0V4	Désorption de Radiello 165	Extraction -				
FH0VA	Benzène sur Radiello 145 Benzène Benzène (concentration)	GC/MS [Désorption thermique] - NF EN ISO 16017-2 (octobre 2003)	50	19%	ng/tube µg/m³	
FH13E	Formaldéhyde sur Radiello 165 Formaldéhyde Formaldéhyde (concentration)	LC/UV [Désorption chimique] - NF ISO 16000-4 (février 2012)	0.3	19%	µg/tube µg/m³	
LS9B6	Durée d'exposition	Données transmises par le client - Méthode interne			h	

### Annexe de traçabilité des échantillons

*Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire*

**Dossier N° : 22R012846**

N° de rapport d'analyse : AR-22-N8-013777-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-895315

Nom projet : N° Projet : QAI\_SGC\_ETE  
 QAI Seille et Grand couronnée campagne estivale

Référence commande : QAI\_SGC\_ETE\_BAT21

Nom Commande : QAI Seille et Grand couronnée - Ecole Belleau

#### Air Intérieur

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	LA243		07/07/2022	07/07/2022		
002	MT750		07/07/2022	07/07/2022		
003	DR795		07/07/2022	07/07/2022		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

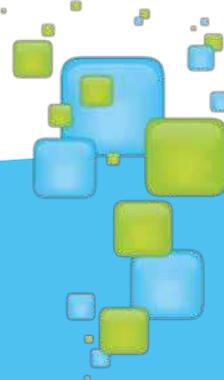
Bilan, conclusions et préconisations suite aux campagnes d'analyses dans les bâtiments investigués

Bilan, conclusions et préconisations :

Résultats conformes à la réglementation sur l'ensemble des points de mesures.

Dans cet établissement,

# on agit collectivement pour la qualité de l'air intérieur



## Le saviez-vous ?

Les enfants passent près de 90 % de leur temps dans des lieux clos : logement, transports, école ou crèche.



- \* **Une bonne qualité de l'air intérieur** favorise le bien-être et l'apprentissage de nos enfants.
- \* **Améliorer la qualité de l'air est l'affaire de tous** : équipe de direction, enseignants ou animateurs, personnel chargé de l'entretien et services techniques responsables de la maintenance, **chacun agit dans son domaine**.
- \* **Ici, on accorde une attention particulière** au bon renouvellement de l'air dans les locaux, à la vérification régulière de l'état des systèmes de ventilation, à la sélection de produits de construction et de décoration étiquetés A+.

*Pour connaître toutes les actions mises en œuvre dans l'établissement, contacter l'équipe de direction.*



## Plus d'information sur :

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

rubrique Prévention des risques > Pollution, qualité de l'environnement et santé > Air > Air intérieur

